FICHE INSCRIPTION OCCASIONNELLE

ESPACE JEUNE CHARTRES METROPOLE

APRES-MIDI JEU DE ROLE

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026 (13h30 à 18h)

L'inscription à l'espace Jeune du week- end se fait au plus tard le mardi précédant la venue du jeune (sous réserve de places disponibles). Elle impliquera obligatoirement une facturation, que le jeune ait été présent ou non.

Pour toute nouvelle inscription en ce début d'année scolaire, il convient de remplir le nouveau dossier unique, si celui-ci n'a pas été déposé au préalable. Il est téléchargeable sur le site internet :

https://lespep28.org/accueils-adolescents-chartres-metropole/

Pour les soirées ou week-ends suivants, une nouvelle fiche d'inscription sera à retirer dans les accueils de loisirs ou au pôle administratif, Place des Halles à Chartres, ou aux P.E.P 28, 3 rue Charles Brune à Lucé ou sur notre site internet.

Autorité parentale	**Nom**	**Prénom**	**Tél. :**
	Nom	**Prénom**	**Tél. :**
	Adresse :		
	Mail : @		
1er adolescent	**NOM** :	Prénom :	
	Date de naissance : / /		
2ème adolescent	**NOM** :	Prénom :	
	Date de naissance : / /		
3ème adolescent	**NOM** :	Prénom :	
	Date de naissance : / /		

Merci de déposer directement au lieu indiqué ci-dessous, s'il vous plaît :

LIEU	HORAIRE DE RAMASSAGE	HORAIRE DE RETOUR	ADRESSE	COCHER VOTRE CHOIX
BETAMACHINE	8 RUE DE LA TAYE 28110 LUCE 13H30 à 18H			

ADOS DEMI JOURNEE	Adolescents des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon	Enfants extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
Revenu fiscal de Référence / 12	Demi-journée	Demi-journée
T 1 de 0 à 1220	3.70€	13.21€
T 2 de 1221 à 1500	4.47€	
T3 de 1501 à 1800	5.17€	
T 4 de 1801 à 2100	5.94€	
T 5 de 2101 à 2400	6.64€	
T 6 de 2401 à 2900	7.40€	
T 7 de 2901 à 3400	8.17€	
T 8 de 3401 à 3900	8.87€	
T 9 de 3901 à 4400	9.64€	
T 10 de 4401 et +	10.40€	
Réduction de 10% à compter du 2ème adolescent venant à la même activité		

Total Réglé ce jour : _____ €

Chèque N° :_____Banque :_____Montant _____€

ANCV :_____€ CESU :_____€ ESPECES _____€ RECU N° _____EN DATE DU _____

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des PEP 28, dans les structures de loisirs et au pôle administratif à Chartres). « En raison de l'utilisation d'un logiciel commun, vos informations seront visibles par l'association PEP28 ainsi que des collectivités de la ville de Chartres et de l'agglomération Chartres Métropole ».

Fait le : **Signature :**

Association des PEP28
3, rue Charles Brune 28110 Lucé
Tél. : 02-18-56-80-41